



SAS événements culturel et tenir une buvette

Par Julien256

Bonjour,

Nous sommes une société SAS qui organise des tournois d'échecs dans des salles privées/entreprises. Pour varier nos revenus, nous souhaitons mettre en place une buvette qui vend des boissons et des snacks / sandwich lors de notre événement. Quel type d'autorisation/licence doit-on avoir pour mettre en place?

Merci pour votre réponse.